

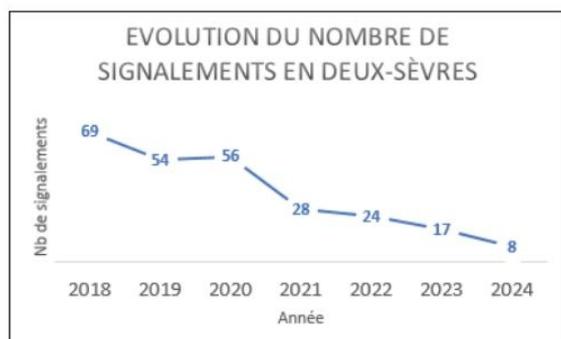
Département des Deux-Sèvres (79)

Juin 2025

Informations diverses

Cadre réglementaire local : Depuis 2019, la préfecture des Deux-Sèvres a mis en place un arrêté départemental de lutte contre les ambrosies afin de mieux lutter contre ce fléau.

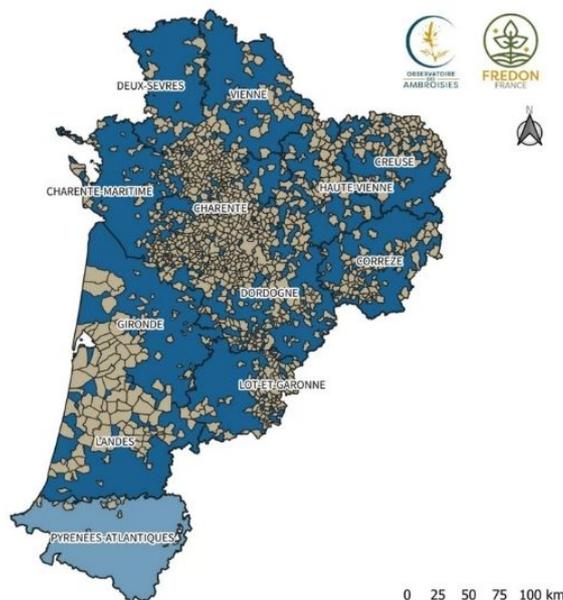
Point sur les signalements



Données issues de la plateforme de signalement :



Etat des connaissances sur la présence
de l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.)
en Nouvelle Aquitaine entre 2004 et 2024



■ Communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement d'Ambrosie à feuilles d'armoise
Nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement par département
■ 0 - 10
■ 11 - 50
■ 51 et plus

Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - FREDON France - janvier 2025.

Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, INPN-plateforme nationale du SINP, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, réseau FREDON France, réseau des CPIE.

CONTACT PRESSE

Agence régionale de santé Nouvelle-
Aquitaine

☎ 06 65 24 84 60

✉ ars-na-communication@ars.sante.fr